

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal n°95-2022

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	20/10/2022
Présents	15
Absents	8
Procurations	5
Votants	20

Par suite d'une convocation en date du vingt octobre deux mille vingt-deux, les membres composant le Conseil Municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis en Mairie de Mirepoix, le **lundi vingt-quatre octobre à vingt heures trente**, sous la présidence de Monsieur Xavier CAUX, Maire.

Présents : CAUX Xavier, DILLON Valérie, BOULBES Loïc, LE MINEZ Monique, BARON René, ROUGÉ Pierre, CHARRASSE Evelyne, GARRIGUES Véronique, ESCANDE Jacques, ALEXANDRE Maria, ZAROIL Mimoun, JOLIBERT Marie-Christine, MAISONNAVE Michel, COMTE Nicolas, ALBAN Marie-Françoise.

Absents : PORTET Christian, ANDRIEU Christelle, BOURDONCLE Stéphane, MARROT Catherine, ROUCH Mylène, GIROUSSE Laurent, LACOSTE Guillaume, PEISER Jean-Luc.

Procurations : Christian PORTET à Pierre ROUGE, Stéphane BOURDONCLE à Xavier CAUX, Christelle ANDRIEU à Evelyne CHARRASSE, MARROT Catherine à DILLON Valérie, Mylène ROUCH à Jacques ESCANDE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Demande de subvention DETR 2023 et autres subventions - Aménagement et qualification d'un espace public paysagé autour de la salle Paul Dardier

Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, la municipalité a le projet d'aménager un espace public qualitatif et paysager autour de la place Paul Dardier afin de rendre ce quartier plus attractif. Cet espace viendra agrémenter les projets de terrain multisports et de skatepark prévus dans ce quartier. Le projet comprend des zones arborées et ombragées, avec l'implantation de mobiliers urbains et sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Afin de financer la réalisation de ce projet, la commune de Mirepoix souhaite solliciter des aides financières auprès de l'Etat au titre de la DETR 2023, de la Région Occitanie au titre du contrat Bourg-centre et du Département de l'Ariège.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT				
Aménagement et qualification d'un espace public paysager autour de la salle Paul Dardier (tranche 1)				
DEPENSES (H.T)		RECETTES (H.T)		
Maîtrise d'œuvre et études	6 300 €	Subvention demandée à l'Etat, au titre de la DETR 2023	21 720 €	25 %
Travaux	80 583 €	<i>Priorité n°2 - Voirie dont places et parking.</i>		
		Subvention demandée à la Région Occitanie, dans le cadre du contrat Bourg centre	30 409 €	35 %
		Subvention demandée au Département de l'Ariège	17 377 €	20 %
		Reste à charge de la commune	17 377 €	20 %
TOTAL	86 883 €	TOTAL		



Objet : Demande de subvention DETR 2023 et autres subventions - Aménagement et qualification d'un espace public paysagé autour de la salle Paul Dardier

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** le plan de financement tel qu'exposé ci-dessus ;
- **Décide** de solliciter des subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR 2023, de la Région Occitanie au titre du contrat Bourg-centre et du Département de l'Ariège ;
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Xavier CAUX

